



## Le partenariat Débord de Loire et Faites du vélo

### • Une navette fluviale gratuite

Dans le cadre de l'événement Débord de Loire du 23 au 26 mai, un partenariat a été mis en place avec un service supplémentaire de navette fluviale.

Parcours : Gare Maritime <> Ponton des Chantiers

Samedi 25 mai de 14h à minuit et Dimanche 26 mai de 10h à 22h

Fréquence : toutes les 15 minutes - Gratuite

### • Les vélos admis exceptionnellement toute la journée dans le tramway

Dans le cadre de l'événement « Faites du Vélo » du 25 au 26 mai, les vélos sont autorisés exceptionnellement dans les 3 lignes de tramways, toute la journée du dimanche 26 mai 2019. Un seul vélo est autorisé par accès et la priorité est donnée aux utilisateurs de fauteuil roulant et aux piétons.

Pour rappel : Les vélos sont autorisés dans le navibus tous les jours, toute l'année, sous réserve de l'accord du personnel navigant, de l'affluence et du bateau utilisé.

Navibus Loire : 10 vélos maximum.

Navibus Passeur de l'Erdre : 5 vélos maximum.

Les vélos ne sont pas autorisés dans les bus, ni dans le busway. Seuls les vélos pliants (peu encombrant, courroie, pédales rétractables) sont acceptés dans les bus et le busway tous les jours et sans limitation horaires.

### Présentation de la Semitan

C'est une SEM (société d'économie mixte) qui possède dans son capital 65% de capitaux publics (Nantes Métropole) et 35% de capitaux privés (Transdev, banques, associations). Liée par un contrat de délégation de service public avec Nantes Métropole, la Semitan exploite le réseau de transport en commun de l'agglomération nantaise. Elle est également mandatée pour construire, rénover et sécuriser le réseau. Elle est aussi en charge de la coordination de toutes les mobilités de l'agglomération nantaise. 143,8 millions de voyages et 28,9 millions de kilomètres effectués en 2018. Elle emploie actuellement 1981 salariés dont 1192 conducteurs. [www.semitan.fr](http://www.semitan.fr)